



Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2010 : "Atteindre les marginalisés"

Paris : UNESCO, janvier 2010-137 p.

Source : UNESCO

<http://www.unesco.org/fr/efareport/>

Tags : Développement humain | Education

Dans son rapport sur l'éducation, intitulé « atteindre les marginalisés », l'UNESCO s'interroge sur les impacts de la récession économique mondiale sur les systèmes éducatifs des pays les plus pauvres de la planète.

En effet, la concrétisation des objectifs fixés pour l'an 2015 par l'ONU en termes d'accès universel à l'enseignement primaire (*) pourrait amorcer un retour en arrière dans les pays pauvres à cause de la crise économique qui a affecté le financement de l'éducation.

D'après ce rapport, 72 millions d'enfants sont toujours non scolarisés de par le monde. Ils seraient 56 millions si les scénarios de l'UNESCO se confirmaient à l'horizon 2015.

L'UNESCO prévoit que sous l'effet de la crise financière, les dépenses publiques consacrées à l'éducation pourraient être réduites, notamment en Afrique subsaharienne, de quelques 4,6 milliards de dollars entre 2009 et 2010.

Les pays riches et ceux du G20 devront faire des efforts, même dans un contexte de crise, en augmentant leur aide financière afin de combler le déficit de financement, estimé à 16 milliards de dollars, pour atteindre l'objectif d'enseignement primaire universel d'ici 2015.

S'agissant du Maroc, le rapport de l'UNESCO souligne que celui-ci se trouve parmi les pays qui auront des difficultés à atteindre les objectifs fixés pour 2015, relatifs à l'enseignement pour tous et ce, malgré les réformes d'envergure mises en œuvre pour améliorer la qualité, la pertinence et l'équité de l'éducation. D'ailleurs, l'élève moyen au Maroc « est aussi performant ou moins performant que les 10 % d'élèves les moins performants dans les pays les mieux classés ».

En guise de conclusion, le rapport identifie quelques mesures susceptibles de corriger les inégalités persistantes dans le secteur de l'éducation pour aller vers des systèmes éducatifs inclusifs. Il s'agit notamment de :

- l'accroissement de l'accès des groupes exclus en réduisant les obstacles ;
- l'amélioration de l'environnement d'apprentissage en répartissant équitablement les enseignants qualifiés ;
- l'élargissement des droits et des opportunités en appliquant des lois contre la discrimination ;
- la mise en place de systèmes affinés de collecte de données afin d'identifier les groupes marginalisés et de suivre leurs progrès.

(*) Le rapport de l'Unesco se fonde sur l'évolution de six objectifs définis en 2000 à Dakar, au Sénégal, pour atteindre l'éducation pour tous, dont l'enseignement primaire obligatoire et gratuit, l'augmentation de 50% du taux d'alphabétisation des adultes, la disparition de la disparité entre les sexes et l'amélioration, sous tous ses aspects, de l'éducation.

